

Rapport public Parcoursup session 2025

MAESTRIS BTS - Campus EDUCATIVE REIMS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

MAESTRIS BTS - Campus EDUCATIVE REIMS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33974)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
MAESTRIS BTS - Campus EDUCATIVE REIMS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33974)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	124	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Fiche avenir, Bulletins trimestriels de Première et Terminale – Résultats obtenus aux épreuves anticipées du Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, qualité de l'expression écrite et orale en français	Appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, champ « méthode de travail » de la fiche avenir, notes en français et en langue vivante (pour oral ou qualité d'expression)...	Très important
	Test d'aptitudes générales sous forme de QCM (post admission)	Niveau de français, culture générale et logique	Essentiel
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, ouverture au monde, implication, esprit d'équipe, autonomie et capacité d'organisation	Appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, champ « autonomie » / « capacité à s'investir » de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu, cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé, appréciation du chef d'établissement, champ « capacité à réussir » de la fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, lycéen ou associatif	Projet de formation motivé, rubrique « activités et centres d'intérêt »	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Niveau d'études incohérent avec la formation visée
- Projet professionnel et motivation incohérents avec la formation visée

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux ont été examinés sur plusieurs critères principaux :

- Les notes de Première et Terminale
- Les appréciations des professeurs
- Le savoir-être
- La motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils pour les candidats de la session à venir :

- Connaissances des attendus et débouchés liées à la formation choisie
- Connaissances du secteur métier liées à la formation choisie
- Bonne argumentation des éléments de motivation pour entrer dans la formation choisie

Un candidat bien renseigné sur la formation choisie et le secteur métier a davantage de chance de bien s'orienter dans son choix de parcours pédagogique et donc, de trouver la formation en adéquation avec son projet professionnel. Nos équipes sont également à disposition des candidats pour les aider à comprendre les enjeux des formations proposées et de les orienter au mieux dans leurs choix.

Signature :

Aline CHAFFANGEON,

Chef d'établissement de l'établissement MAESTRIS

BTS - Campus EDUCATIVE REIMS